



## **René Guest - Réunion rentrée vacances de Toussaint**

Date de la réunion : **30/10/2020**

**Participants : Têtes de liste APELGC/FCPE + Mme DUPONT**

APELGC Maternelle Guest : Catherine CHIN & Jimmy SOUVANNARATH.

### **Contexte\* :**

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires. Le protocole applicable au moment de la rentrée scolaire 2020 / 2021 s'appuyait notamment sur l'avis rendu par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) le 7 juillet 2020. Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020. Il repose sur les avis du HCSP en date du 7 juillet 2020 du 17 septembre 2020. Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise. Le plan de continuité pédagogique continue à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle de classe, d'école ou d'établissement. L'ensemble des ressources (cours en ligne, classes virtuelles avec Ma classe à la maison, etc.) est disponible gratuitement. Ce plan est consultable à l'adresse suivante <https://eduscol.education.fr/cid152893/rentrée-scolaire-2020-plan-de-continuitépedagogique.html> Le présent protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'État, aux personnels de direction ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école ou établissement. L'ensemble de ces mesures s'applique également aux autres lieux de travail notamment les centres médico-scolaires ou les centres d'information et d'orientation. La mise en œuvre de ces prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

*\*source : PROTOCOLE SANITAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 Guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 Novembre 2020*

### **1- Le port du masque**

#### **Pour les personnels**

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces ouverts.

Des nouveaux masques vont être distribués aux enseignants et les AESH vont avoir des visières.



## Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire

## **2- La limitation du brassage des élèves**

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. Les élèves de la Maternelle Guest seront donc groupés par niveau (PS, MS, et GS).

- **L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement.**

**Attention : Les parents ne pourront plus rentrer dans l'école.**

### **- Le matin : arrivée entre 8h20 et 8h30 (il n'y aura pas d'entrée échelonné)**

- Petite section : les enfants de PS rentreront par la porte principale. Ils seront accueillis à la porte par leurs enseignants et leurs ATSEM qui les conduiront dans le réfectoire avant de rejoindre leur classe.
- Moyenne section : les enfants de MS rentreront par le portail rue Sotteville. Ils seront accueillis par Mme Dupont et ils seront invités à rejoindre directement leur classe.
- Grande section : les enfants de GS rentreront par le portail rue Sotteville également. Ils seront accueillis par Mme Dupont et ils seront invités à patienter dans la cour, le temps que les autres élèves soient en classe. Ils rejoindront ensuite leur classe.

### **- Pour la pause déjeuner**

- Sortie entre 11h20 et 11h30 : à la porte d'entrée principale (l'enseignant emmènera l'enfant aux parents)
- Retour entre 13h20 et 13h30 : à la porte d'entrée principale : enfant accompagné par un adulte responsable

### **- Le soir**

- Sortie à 16h30 par la porte d'entrée principale. Ouverture de la porte à partir de 16h20.

- **Les récréations sont organisées par groupes.**

### **- Le matin**

- Petite section : de 10h à 10h30
- Moyenne section : 9h45 à 10h15

## René Guest - Réunion rentrée vacances de Toussaint

15 minutes de battement est organisé pour le nettoyage des sanitaires entre la récréation des moyens et des grands

- Grande section : 10h30-11H00

### - L'après-midi

- Petite section : de 15h30 à 16h
- Moyenne section : 14h45 à 15h15

15 minutes de battement est organisé pour le nettoyage des sanitaires entre la récréation des moyens et des grands

- Grande section : 15h30-16H00

L'école Guest dispose d'une nouvelle aire de jeux :



L'accès aux structures de jeu n'est pas condamné.

- **La restauration scolaire.**

Les enfants mangeront par groupe de niveau en 3 services distincts.

Le service commencera par les petites sections puis les moyennes sections et les grandes sections.

## René Guest - Réunion rentrée vacances de Toussaint

Lorsque les petites sections seront en train de manger, les MS et les GS seront dans la cour de récréation :

- Cour des petites pour les moyennes sections.
- Cour des grands pour les grandes sections.

S'il pleut, les enfants resteront dans leur classe avec un animateur.

Pour mieux respecter le protocole sanitaire et la distanciation sociale, voici le nouvel aménagement de la cantine scolaire :



Les animateurs seront sur une table à part.





- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service. L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

### **3- L'attestation permanente de déplacement scolaire**

La directrice délivrera les attestations tamponnées dès lundi dans les carnets de liaison des enfants (2 par famille). Pour lundi 2 novembre, il faudra se munir de l'[attestation de déplacement dérogatoire](#) en choisissant le motif de déplacement « Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires ».

### **4- Plan de Vigipirate renforcé**

Le plan Vigipirate est renforcé aux abords de l'école.

Le stationnement est interdit devant l'école, de même que les assemblages d'élèves et/ou de parents d'élèves aux abords de l'établissement.

Pas de stationnement en double file.

Pas de stationnement vélo, trottinette et de poussette devant l'école.

Les rondes par les policiers seront beaucoup plus régulières.



**5- En cas d'absence d'un instituteur/institutrice**

En cas d'absence, les élèves de la classe concernés seront répartis dans les autres classes de maternelle indépendamment du niveau. Dans ce cas, un document de traçabilité sera rédigé par l'école pour garder les informations si un cas de Covid se manifesterait.

**6- Focus sur le protocole si un cas de Covid serait déclaré à l'école**

Le protocole actuel reste en vigueur. Si un enfant attrape le Covid, il est invité à rester chez lui pendant 7 jours. Si 3 cas se manifestent dans la même classe, cela entraîne la fermeture de la classe.

**7- Hommage nationale Samuel PATY**

L'hommage ne concernera que le corps enseignant. Aucun hommage n'est prévu en collectif avec les enfants de maternelle. Comme tous les enfants ne seront pas au même niveau d'information sur le sujet et que certains peuvent poser des questions à leur instituteur, Mme Dupont préparera ses équipes à bien choisir les éléments de langage. L'idée de Mme Dupont est d'utiliser un langage simple, approprié, et surtout rassurant. La préparation du corps enseignant permettra une réaction adéquate et homogène.